

# Le lac de Grand-Lieu, joyau en péril

Ancienne propriété du parfumeur Jean-Paul Guerlain, qui en a fait don à l'État, ce site est classé en réserve naturelle depuis quarante ans. Mais son état se dégrade, sous l'effet de l'activité humaine alentour et du réchauffement climatique.

Florence Pagneux  
le 04/11/2020 à 06:00



Seuls sept pêcheurs professionnels, dont Stéphane Clouet qui tire ici des filets remplis d'écrevisses, ont l'autorisation de pêcher dans le lac de Grand-Lieu.



Depuis le bateau menant au centre du lac, un ballet incessant d'oiseaux s'offre au regard. Ici, une aigrette prend son envol en déployant ses larges ailes blanches. Là, un geai aux teintes automnales traverse le ciel à vive allure tandis qu'une foulque macroule plonge sous l'eau en quête de nourriture. Située à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Nantes (Loire-Atlantique), la réserve naturelle du lac de Grand-Lieu offre un rare et précieux refuge pour la faune et la flore. Gérée par la Société nationale de protection de la nature (SNPN), qui veille aussi sur la Camargue, elle bénéficie du plus haut niveau de protection possible pour un site naturel.

Les 2 700 hectares du lac sont totalement interdits au public, si bien que sa beauté sauvage ne se dévoile qu'aux passagers des avions qui atterrissent à l'aéroport de Nantes-Atlantique, à Saint-Aignan-Grandlieu. Seuls les trois salariés de la réserve et sept pêcheurs professionnels, héritiers d'une longue tradition locale, peuvent le sillonner en bateau. La réserve possède même un hydroglisseur pour circuler sur le lac en été, lorsque la profondeur descend à moins d'un mètre.

Enracinées dans l'eau, des roselières et des saulaies abritent des nuées d'oiseaux, qui vont se nourrir dans les prairies humides attenantes, inondées chaque hiver. Durant cette saison froide, Grand-Lieu voit sa superficie doubler et devient le plus grand lac de plaine de France. Pas moins de 30 000 mouettes et goélands s'y retrouvent pour dormir, et presque autant de canards s'y reposent la journée. *« Nous avons ici une nature exceptionnelle à qui on a permis de s'épanouir en dehors de toute pression humaine »*, décrit Rémi Luglia, président de la SNPN.

Durant plusieurs siècles, cette étendue d'eau a fait l'objet de nombreuses tentatives d'assèchement. La dernière remonte aux années 1950, en vue d'y cultiver des tulipes. *« J'ai rarement connu un endroit aussi convoité dans l'histoire »*, commente Jean-Marc Gillier, directeur de la réserve, jumelles autour du cou, à bord de son bateau à moteur. *« Si le lac n'a pas disparu, c'est que des générations d'habitants, de pêcheurs ou d'agriculteurs se sont battues pour le préserver. »*

En devenant propriétaire des lieux, le célèbre parfumeur Jean-Paul Guerlain, qui fit construire un pavillon de chasse au bord du lac, aura clarifié les choses. Quand il fit don de sa propriété à l'État à la fin des années 1970, il demanda qu'une réserve naturelle protège définitivement le lac, que la pêche professionnelle (anguille, brochet, sandre...) y perdure et que la SNPN soit chargée de veiller sur les lieux. Autant de vœux officialisés le 10 septembre 1980.

Quarante ans plus tard, cette réserve naturelle nationale, dotée d'un budget annuel de 250 000 € (majoritairement abondé par l'État), abrite une biodiversité remarquable. Elle a notamment favorisé le repeuplement de nombreuses espèces d'oiseaux en péril. Les hérons, considérés comme nuisibles jusqu'en 1976, avaient quasiment disparu du territoire, sauf à Grand-Lieu. *« C'est à partir du lac que toute la France s'est repeuplée en hérons »*, explique le directeur. La spatule blanche, qui n'existait pas comme nicheur en France dans les années 1980, est désormais présente en masse sur le lac – 500 couples répertoriés. Il abrite aussi, avec les marais de Brière situés non loin de là, les deux tiers de la population française de guifettes moustacs, oiseaux à la tête noire et blanche qui aiment nicher sur les nénuphars.

Au-delà des oiseaux, la loutre a repris du poil de la bête à Grand-Lieu, les chauves-souris y trouvent un parfait terrain de chasse (17 espèces repérées), et les anguilles abondent alors que leurs effectifs ont régressé partout ailleurs.

*« Ce lac a non seulement un rôle pour le devenir des espèces au niveau international mais il sert aussi de zone tampon en cas d'inondations et favorise la tempérance sur le plan climatique, complète Jean-Marc Gillier. Il est indispensable de conserver des endroits où on laisse la nature tranquille. »*

De temps à autre, le passage d'un avion perturbe la quiétude des lieux. Lors du débat sur le transfert de l'aéroport de Nantes à Notre-Dame-des-Landes, le survol du lac était un des arguments des

partisans du transfert. « *On s'est découvert beaucoup de défenseurs du lac à cette période-là, sourit Jean-Marc Gillier. Mais les études montrent que son impact est plutôt faible, voire inexistant.* » L'équipe reste cependant vigilante face aux projets d'agrandissement de l'aéroport. « *On nous a assuré que les avions ne voleront pas plus bas, poursuit-il. De toute façon, avec l'épidémie, je ne sais pas si ces projets sont toujours d'actualité...* »

Aussi bruisante de vie soit-elle, la réserve n'est pas à l'abri des conséquences des activités humaines et du réchauffement climatique. Bon nombre d'indicateurs inquiètent les protecteurs du lac. Les herbiers de nénuphars situés en son centre, si précieux pour la faune et le filtrage de l'eau, sont en train de se rétracter, notamment à cause des écrevisses de Louisiane, espèce invasive difficile à contrôler. « *Cette année 2020, la montée des eaux précoce dès l'automne puis l'hiver et le printemps très doux ont permis à cette population de proliférer, causant des dégâts sur la végétation autour et sur le lac, explique Jean-Marc Gillier. Même si les spatules blanches s'en régalent, le bilan de leur présence est plutôt négatif.* »

Autre espèce invasive, la jussie, plante aquatique qui ronge et appauvrit les marais. « *Les témoignages des anciens montrent que le lac abritait une flore bien plus riche au XIX<sup>e</sup> siècle, poursuit le directeur. Toutes les espèces les plus exigeantes ont progressivement disparu, comme la lobélie de Dortmann.* »

Enfin, la qualité de l'eau du lac, de moins en moins transparent, est particulièrement mauvaise. Trop riche en phosphore et en azote, elle subit les effets de l'urbanisation aux alentours et de l'utilisation de produits chimiques agricoles, qui polluent les cours d'eau du bassin-versant. « *La révolution industrielle, agricole et urbaine qui a commencé dans les années 1950 continue à produire ses effets* », constate le directeur, citant des molécules de pesticides toujours présentes dans l'eau alors qu'elles sont interdites depuis vingt ans.

Autre phénomène inquiétant, l'augmentation de la température de l'eau, avec un record de 34 °C enregistré l'été 2019. En octobre dernier, un comité consultatif réunissant l'État, les collectivités locales, les usagers et les associations de protection de la nature, a validé ce diagnostic préoccupant, se promettant de chercher des solutions collectives. « *Des élus nous ont confié se sentir impuissants quand une ferme d'élevage se transforme en maraîchage industriel, qui a plus d'incidence sur l'environnement* », illustre Jean-Marc Gillier.

Il y a pourtant urgence à agir. « *Si on ne fait rien maintenant, on court à l'échec, avertit Rémi Luglia. Car le temps de réaction des milieux naturels est très lent et l'action des décideurs d'aujourd'hui ne produira sans doute pas ses effets avant une vingtaine d'années.* » Pour Jean-Marc Gillier, ce qui s'observe aujourd'hui sur le lac « *n'est qu'un symptôme d'une crise plus globale* ». Sauver Grand-Lieu et ses nuées d'oiseaux, c'est aussi nous sauver nous-mêmes.

Lire sur La Croix :

<https://www.la-croix.com/JournalV2/Le-lac-Grand-Lieu-joyau-peril-2020-11-04-1101122797?s=09>